



Declaration de la FNEC FP-FO au CSAD du 21 Mars 2025.

Madame et Monsieur les DASEN Adjoints, Mesdames et messieurs les membres du CSAD de Gironde,

Alors que Messieurs Macron et Bayrou en appellent à l'union nationale au nom de « l'effort de guerre » et cherchent à enfermer les syndicats dans des « conclaves » pour continuer la destruction de nos conquêtes sociales, depuis un mois les mobilisations se multiplient : occupations d'écoles, blocages, rassemblements et grèves... pour lutter contre les nombreuses fermetures de classes et ainsi défendre les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels.

La non suppression de 4000 ETP dans l'Education n'est qu'un leurre destiné à endormir les citoyens et les collègues ! Derrière cette apparente magnanimité du gouvernement se cache un budget austéritaire qui détruit petit à petit l'ensemble des services publics. Il s'agit d'un plan austéritaire à 50 milliards, dont plus de 34 milliards de coupes dans les dépenses publiques ! 1,2 milliard de coupes dans la santé, 929 millions pour l'enseignement supérieur et la recherche 225 millions dans l'enseignement scolaire : rien n'échappe à la saignée. Les 4 000 ETP qui devaient être supprimés pour faire des économies de 50 millions d'euros ont certes été rétablis, mais c'est au prix d'une baisse de 50 millions dans les moyens dédiés à la formation des enseignants. De même la suppression des deux jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires masque là aussi une économie budgétaire réalisée sur le dos des personnels puisque est entérinée une baisse de l'indemnisation des arrêts maladie dans la fonction publique, celle-ci passant de 100% à 90%. L'Etat fait des économies sur la maladie des collègues ! Alors que le métier d'enseignant subit une désaffection sans précédent à cause d'un gel du point d'indice qui perdure encore – nous avons quand même perdu 31,5% de pouvoir d'achat en 25 ans, que l'inclusion scolaire systématique met à mal la santé des personnels qui ne sont ni soignants, ni éducateurs pour prendre en charge des élèves à besoins particuliers, nous voilà maintenant forcés de subir en plus une perte de salaire pour pouvoir se soigner ! C'est un comble : l'Education Nationale institutionnalise la maltraitance de ses personnels !

L'austérité budgétaire et cette souffrance au travail se déclinent ensuite au niveau départemental.

La baisse constante des budgets oblige l'administration à faire des choix de moyens à attribuer aux établissements toujours au détriment d'autres. Et comme la DSDEN lors du dernier Groupe de Travail l'a souligné, donner des heures à certains établissements oblige à en retirer à d'autres, entraînant de fait une dégradation tournante des conditions d'enseignement au niveau départemental. Cela montre bien le manque de moyens dans notre département ! C'est pour cela que nous vous demandons de demander des moyens supplémentaires au ministère.

De plus, la territorialisation de l'enseignement permise par les différentes réformes et inscrite dans une baisse continue des dépenses ainsi que, dernière mesure en date, la perte de son poste au-delà d'un an d'accident de service, dégradent la santé physique et psychologique des collègues !

Ainsi, l'accident de service étant par définition un accident lié à son travail, notre employeur, au lieu d'accompagner le personnel souffrant, va là encore lui faire subir une forme de pression, voire de chantage : soit il continue de se soigner, mais il perd son poste, soit il arrête de se soigner et à ce moment-là on lui laisse son poste... Comment l'administration justifie-t-elle cela ? Où se situe la bienveillance ? La responsabilité de l'employeur ?

La territorialisation dans des budgets de plus en plus contraints donne, quant à elle, aux chefs d'établissements, sous couvert du conseil d'administration, le pouvoir d'attribuer les heures de marge, les HSA, de mettre en œuvre suivant des modalités locales les groupes de besoins. Cela met de fait en péril de nombreux enseignements : dédoublement des classes en sciences et en langues, accompagnement personnalisé... Pire cela met en concurrence les matières... et *in fine*, cette territorialisation aggrave les conditions de travail, la souffrance des personnels et renforce la perte de sens du métier !

Et derrière les documents fournis et les annonces gouvernementales, le nombre de postes continue de baisser au niveau départemental. Car, en collège et en lycée, si l'on excepte les créations de postes concentrés dans 2 collèges et 2 lycées, on perd bien 18 postes en collège et 17 postes en lycée dans l'ensemble du département ! Par ailleurs, la saignée en technologie se poursuit : après 18 postes supprimés l'année dernière, il y en a encore 9 supprimés cette année. Et le solde positif final de 5 ETP représente donc bien les 2 arbres plantés qui cachent la forêt de suppressions !

Ces suppressions de postes sont en partie liées au ratio Heures Postes/HSA qui est trop élevé et conduit soit à la suppression de poste soit à des postes partagés. Rappelons qu'une « carte scolaire » et que partager son poste sur plusieurs établissements ne sont pas des actes neutres et constituent une dégradation des conditions de travail pour les collègues qui sont touchés par cette mesure, conduisant souvent à de la souffrance au travail ! Les 288 postes partagés, 130 postes supprimés dans le département, dont 56 cartes scolaires – soit 2,9% de l'ensemble des professeurs du département quand même –, c'est presque autant de personnels en souffrance sacrifiés sur l'autel de l'austérité. D'ailleurs, que dire de ces 99 postes partagés avec de BMP de moins de 6h ou de ces 10 postes partagés entre des établissements séparés par plus de 50 km ? Il faut absolument transformer des HSA en heures poste, à moins de vouloir porter la responsabilité de cette souffrance professionnelle.

La baisse de quelques dixièmes du nombre moyen d'élèves par classe affichée, est aussi un trompe-l'œil car elle a été calculée en assimilant des dispositifs ULIS à des classes à part entière alors que leurs élèves sont simplement inclus dans les classes ! A part faire de la « communication », ce qui est pour FO tout sauf constructif, ce n'est pas ce que vivent au quotidien les collègues. Ces élèves à besoins particuliers s'ajoutent aux effectifs donc dans la réalité, les effectifs par classe sont plus importants dans tous les établissements où il y a des ULIS que ce que vous annoncez ! Le fait de ne pas compter les ULIS mais aussi les UPE2A dans les effectifs aggrave encore et toujours les conditions d'enseignement.

Ainsi, on pourra toujours tenter de se consoler en affirmant que cela aurait pu être pire mais à l'échelle du département, les moyens manquent toujours alors même que la baisse des effectifs d'élèves reste marginale encore dans le secondaire. Or d'autres choix départementaux auraient pu être faits pour alléger la dégradation de conditions de travail des personnels.

C'est pourquoi, la FNEC FP FO 33 condamne encore et toujours cette politique destructrice de l'École et revendique sans relâche :

- ⇒ L'annulation de ce budget d'austérité avec un refléchage des budgets vers les services publics, et non vers les grands patrons, les actionnaires ou la guerre ;
- ⇒ la création de tous les postes nécessaires dans les écoles, les établissements et les services pour améliorer les conditions de travail et d'enseignement ;
- ⇒ L'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour rattraper les 31,5% de pouvoir achat perdu depuis 2008 ;
- ⇒ le retour à la rémunération à plein traitement du congé maladie et la suppression du jour de carence ;
- ⇒ L'abandon du « choc des savoirs » avec la restitution de moyens, ce qui signifie aussi la restitution de l'heure de technologie en sixième.
- ⇒ de la réforme des lycées professionnels, du baccalauréat Blanquer, de Parcoursup et de toutes les mesures qui territorialise l'École, accroissent le travail des personnels, pressurisent enseignants comme élèves ;
- ⇒ la défense de l'enseignement spécialisé et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive ;

Merci pour votre écoute.